

## **Chronique religieuse : 14 – 20 août 2013**

### **Les bénédictions**

*Par Monseigneur Albert LeGat*

*Archevêque de Saint-Boniface*

On me demande assez souvent de donner une bénédiction, de bénir quelqu'un ou quelque chose. J'ai bien sûr « appelé » la bénédiction de Dieu sur l'assemblée dominicale maintes et maintes fois tout au long de mes trente années de sacerdoce. Mais j'ai aussi prononcé des prières de bénédiction sur des nouveaux mariés et sur des nouveau-nés, avant et après un repas, au début de réunions et à la fin d'une année scolaire. En plus, j'ai aussi béni des bibles, des médailles saintes, des images religieuses, des voitures et motoneiges.

Mais alors quelle est la réalité de telles bénédictions, du geste de bénir? Je pose cette question alors que l'Archidiocèse s'apprête à bénir les veuves et les veufs lors d'une messe diocésaine le dimanche 18 août à 15h en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Une telle célébration fait poser les questions suivantes. Pourquoi bénir les personnes veuves? En quoi sont-elles bénies?

Dans le rituel de l'Église intitulé : *Livre des bénédictions*, les notes pastorales d'introduction nous disent : « *La source et l'origine de toute bénédiction est Dieu, béni au-dessus de tout, le seul bon qui a bien fait toute chose, lui qui veut que toutes ses créatures soient comblées de ses bénédictions* ». Dieu désire que toute personne, toute chose, tout l'univers soient remplis de sa propre bonté, de son amour.

Et alors, pour en venir au sens précis des actes de bénédiction, des prières de bénédiction, les notes pastorales disent : « *Sous des formes variées, avec la puissance de l'Esprit Saint, l'Église s'acquitte de ce ministère qui lui est propre : pour cela, elle a institué toutes sortes d'expressions de bénédiction par lesquelles elle invite les hommes et les femmes à louer Dieu, les invite à demander sa protection, les exhorte à gagner sa miséricorde par la sainteté de vie et leur offre des prières pour demander ses bienfaits, pour qu'ils aient le bonheur d'obtenir ce qu'elle implore* ».

Ainsi, bénir en tout temps et en toutes choses, c'est d'abord une prière d'action de grâce, c'est reconnaître la bonté de Dieu, répartie à travers toute la création et en chacune de ses créatures. Ensuite, c'est prier Dieu que cette bonté, bonté de sa vie, de sa beauté, de son amour, soit toujours plus présente et plus active dans la vie et dans l'âme des croyants et croyantes.

Un exemple? Nous louons Dieu pour avoir créé la beauté de l'hiver et sa neige éblouissante, pour avoir créé l'ingénuité inventive de l'humanité, pour avoir créé le sens du repos en la relâche du travail. Donc, à cause de toute cette bonté divine, nous bénissons une motoneige, demandant à Dieu que notre maniement de cet équipement sportif soit sain et sauf, respectueux des autres, et qu'il nous apporte joie et nous appelle à louer Dieu de nouveau.

Revenons à la question de l'état d'une personne veuve, en ce qui concerne la bénédiction. Face au fait d'avoir perdu son conjoint et très probablement son meilleur ami, comment une bénédiction peut-elle être signe de la bonté de Dieu? Tout en reconnaissant la réalité de douleur, de la peine et du vide qui marque le moment de la mort du conjoint bien-aimé, et tout en reconnaissant que cette tristesse et ce deuil peuvent affecter la personne attristée pour des mois, voire de nombreuses années, comment est-ce que la prière de bénédiction recherche-t-elle néanmoins à manifester la bonté de Dieu en tout ceci?

La bénédiction des veuves et des veufs les invite à continuer à remercier Dieu pour tout ce que l'amour conjugal a apporté dans leur vie, et cela, peu importe si le mariage a duré 52 ou 2 ans. Les bénir, c'est demander à Dieu qu'un jour les conjoints soient réunis au ciel dans la plénitude parfaite de cet amour qu'ils ont déjà savouré ici sur terre. Les bénir, c'est demander à Dieu, qu'avec un œil fixé sur le passé et l'autre sur l'avenir, les veuves et les veufs se sachent accompagnés de sa présence, à tout moment et en toutes circonstances. Nous prions pour que cette ouverture à la présence de Dieu les amène la consolation, la paix et la force d'aimer de nouveau.

Ainsi, en les bénissant, nous prions que la bonté fidèle de Dieu les aide à continuer à aimer fidèlement leurs enfants et petits-enfants, leurs amis et connaissances, et, qui sait, peut-être un nouveau conjoint qui viendrait cheminer avec lui ou avec elle.

Bénir les veuves et les veufs, c'est proclamer que dans et par l'amour, la vie est plus forte que la mort. C'est demander à Dieu, qui a mis une première expérience d'amour dans leur cœur, de les aider à continuer à aimer, à être des signes de Son amour divin, de Sa bonté inépuisable.

†Albert LeGatt  
Archevêque de Saint-Boniface